https://www.assemblee-pationale.fr/dvp/16/guestions/OANR5I 160F14217



16ème legislature

Question N°: 14217	De M. Christophe Bentz (Rassemblement National - Haute-Marne)			Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère	Ministère attributaire > Santé et prévention	
Rubrique >médecine Tête d'analy >Remplacem médecins des Chaumont et		es EMSP de P de	Analyse > Remplacement des médecins des EMSP de Chaumont et Langres.	
_	JO le : 02/01/2024 d'attribution : 23/04/2024 11/06/2024 (fin de mandat)			

Texte de la question

M. Christophe Bentz interroge Mme la ministre de la santé et de la prévention sur le non-remplacement du médecin de l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) à Chaumont. L'EMSP est une équipe pluri-professionnelle et multidisciplinaire rattachée à un établissement de santé. À la demande des professionnels de ce dernier, elle intervient dans une institution médico-sociale, voire à domicile (dans le cadre ou non d'un réseau) : au chevet du malade et auprès des soignants. L'équipe mobile diffuse donc la démarche palliative en facilitant la prise en charge des patients en fin de vie et l'accompagnement de leurs proches. Elle appuie les professionnels qui effectuent ces prises en charge. Le département de la Haute-Marne ne possède pas d'unité de soins palliatifs, mais trois équipes mobiles réparties entre les hôpitaux de Chaumont, Langres et Saint-Dizier. Dans le Centre et le Sud du département, les EMSP se composent respectivement d'un médecin et d'une infirmière (Chaumont), et d'un médecin, de deux infirmières et d'une psychologue (Langres). Or le médecin en poste à Chaumont a fait valoir son droit à la mobilité au mois d'août 2023 alors qu'il assurait également l'intérim du médecin de Langres. Il n'est toujours pas remplacé à ce jour et les équipes mobiles de soins palliatifs de Langres et de Chaumont n'ont plus de médecin. M. le député est convaincu du rôle important joué par les médecins palliatifs dans l'accompagnement des malades en fin de vie. Il souhaite donc savoir dans quels délais supplémentaires les médecins des EMSP de Chaumont et de Langres seront remplacés.